



# Montagne du "Sud", montagne du "Nord" : vivre, et non mourir, dans la plus généreuse ou la plus attrayante !

Alain Le Griel

## ► To cite this version:

Alain Le Griel. Montagne du "Sud", montagne du "Nord" : vivre, et non mourir, dans la plus généreuse ou la plus attrayante !. colloque A.G.F. "Risques naturels, risques de société, notamment en montagne" de Clermont-Ferrand., Mar 2003, France. pp 114-125, 2004. <hal-00913681>

**HAL Id: hal-00913681**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00913681>**

Submitted on 4 Dec 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Colloque de l'Association de Géographes Français*  
*"Risques naturels, risques de sociétés"*  
*Clermont-Ferrand, 1<sup>er</sup> février 2003*

**Montagne du "Sud", montagne du "Nord" :  
vivre, et non mourir, dans la plus généreuse ou la plus attrayante !**

**South mountain, north mountain :  
To live, and not to die, in the most generous or the most attractive one !**

Alain LE GRIEL – Université Lumière Lyon 2  
UMR 5600 du CNRS

Communication publiée dans le BAGF 2004-1, pp 114-125

Résumé : En prenant l'exemple de deux tragédies récentes –la nuée ardente de novembre 1994 au Merapi, à Java, et l'avalanche de Montroc, en février 1999, sur le territoire de la commune de Chamonix-, le texte tente de situer quelques uns des rapports complexes qui s'établissent entre des événements catastrophiques et un contexte spatial précis, en l'occurrence celui de terrains montagnards aux caractères sensiblement différents.

Après un examen du rôle joué par la topographie dans l'engrenage du danger ("syndrome de Waterloo"), l'essentiel du développement est consacré aux données subjectives et à l'influence des logiques territoriales (*lato sensu*) sur les stratégies humaines, en essayant de montrer comment celles-ci se trouvent vite et diversement enfermées. Le territoire n'est perçu par l'Homme qu'à travers le besoin d'action. La réflexion, y compris morale, qui peut être dominante à l'échelle individuelle, devient un élément secondaire au niveau collectif

Mots clés: catastrophe, mécanismes du risque, logiques spatiales, montagne, territoire.

Abstract: Based on the examples of two recent tragedies- Merapi's November 1994 *nuée ardente* in Java and Montroc's February 1999 avalanche, in France, that occurred on the communal territory of Chamonix- this paper attempts to pinpoint some of the many complex relationships between catastrophic events and their specific spatial contexts, namely two mountainous terrains with quite different characteristics.

While the first part dealing with objective data proposes an analysis of the role played by topography in the risk chain, most of the paper focuses on subjective data and the influence of the logic of territory (*lato sensu*) on human strategies, endeavouring to show how the latter quickly and variously turn the victims of their own shortcomings. The territory is envisaged by Man only through the need for action. Thinking it over, including in moral terms, can be the dominant attitude at a personal level but becomes secondary on a collective scale.

Key-words : natural disaster, risk mechanism, spatial logic, mountain, territory.

Cette communication aborde l'étude du risque par l'intermédiaire de la catastrophe, événement majeur qui amène le corps social à prendre connaissance des dangers du lieu. Pour le chercheur, et en particulier le géographe, le problème de fond est de comprendre les mécanismes qui conduisent au désastre. La catastrophe est un phénomène complexe dans lequel les organisations de l'espace, qu'elles soient naturelles ou culturelles, jouent le rôle essentiel. Parmi ces données, la mise en tension sociale qui crée la vulnérabilité en conduisant des hommes à s'établir dans des lieux dangereux est l'une des plus intéressantes. Pourquoi et comment l'attraction exercée par un territoire peut-elle faire oublier à ses habitants l'inquiétante instabilité du milieu ? C'est la double question à laquelle cet article souhaite esquisser une réponse à travers deux exemples pris en domaine montagnard.

La montagne, ou plutôt les montagnes, avec leur extrême diversité, représentent un exceptionnel terrain d'analyse des processus catastrophiques. C'est un espace où les forces mises en jeu par les dynamiques naturelles comme par les initiatives sociales s'expriment à

l'écart des habituels contrôles pondérateurs : la jeunesse des équilibres systémiques y défavorise les mécanismes résilients, d'autant plus qu'il s'agit d'un milieu isolé, marginal (cf. III).

Nous mènerons en parallèle l'étude de deux exemples pris dans des contextes fort éloignés par la situation comme par le site.

D'une part nous examinerons comment les hommes sont menacés dans leur volonté de coloniser les pentes du volcan le plus emblématique de l'île de Java, le Merapi.

D'autre part, nous nous intéresserons au cas des habitations construites dans le fond de la haute vallée de l'Arve, en plein cœur du massif du Mont-Blanc, sur le territoire de la plus célèbre des communes alpestres françaises, Chamonix, où, là encore, le risque est omniprésent

Cette comparaison entre montagne pauvre et montagne riche entend, de manière assez classique, à la fois dégager des constantes et montrer des divergences, mais elle souhaite le faire en adoptant un angle spécifique : souligner la part prise par le choix ou les déterminations propres aux individus dans le jeu collectif. Elle aborde la question de la responsabilité de l'habitant face au risque dans toutes ses dimensions, très au-delà du simple cadre institutionnel.

### **I Montagne de feu, montagne de neige**

Les deux secteurs de montagne retenus présentent de fortes déclivités. Ils sont régulièrement affectés par de puissants processus liés à la gravité.

Dans un cas, ce sont de redoutables nuées ardentes provoquées par de brusques écroulements du volumineux dôme de lave qui domine directement le flanc sud-ouest du Merapi. D'un type très particulier, ces courtes crises éruptives ne s'annoncent pas par des signes évidents d'accélération de l'ascension du magma. Si elles restent d'ampleur limitée, elles se déclenchent de façon soudaine à l'intérieur des phases d'activité du volcan.

A Chamonix, la menace n'est pas plus clairement identifiée ; elle peut affecter de nombreux endroits mais pour d'assez brèves périodes. Les flancs de la vallée présentent ainsi plus d'une centaine de couloirs d'avalanche recensés. Lors de forts épisodes neigeux, on assiste à des purges qui paraissent aléatoires dans le détail, bien qu'elles soient liées à certaines expositions au vent ou à l'ensoleillement.

#### **Des catastrophes récurrentes amorcées par des phénomènes gravitaires.**

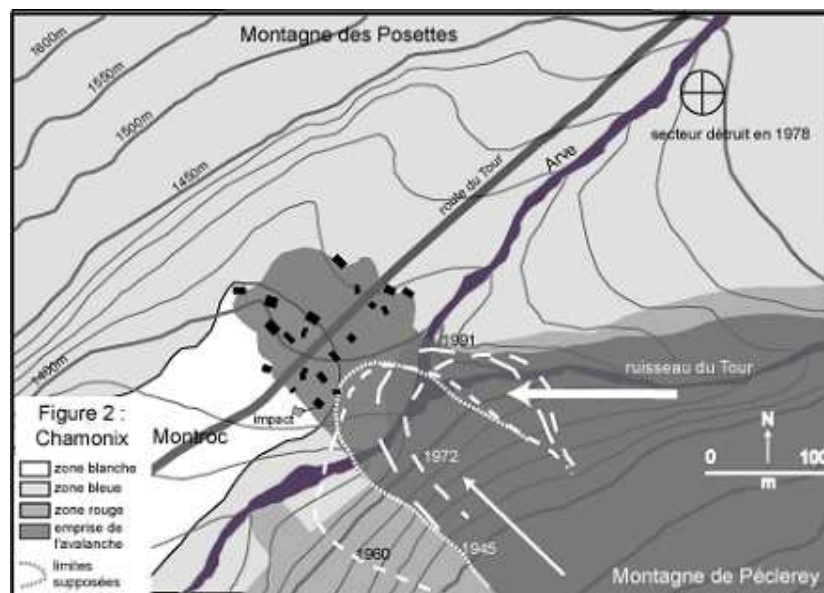
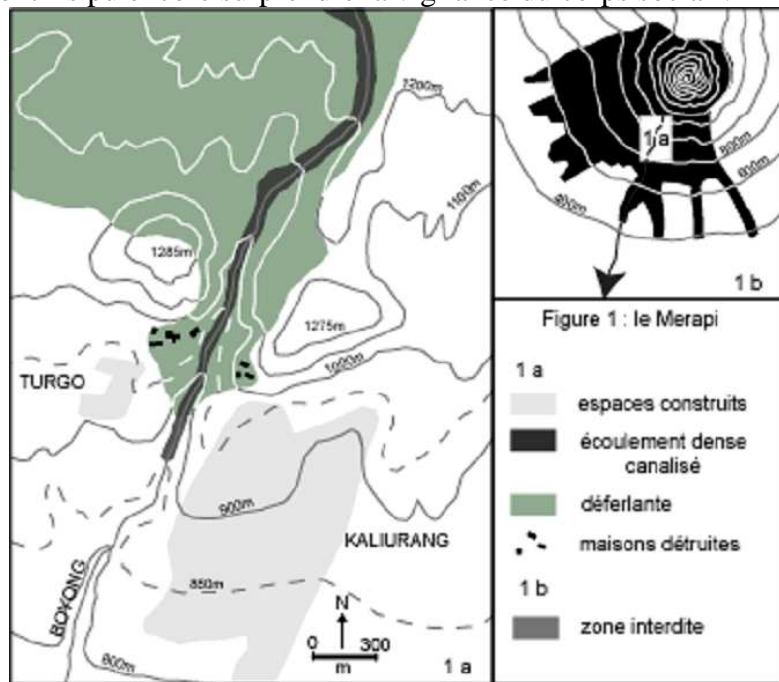
Dans la matinée du 22 novembre 1994, plusieurs nuées ardentes se déclenchent sur les flancs du Merapi et s'engagent dans la vallée de la Boyong (LAVIGNE, 1998). Elles parcourent des distances de plus en plus longues et la plus puissante d'entre elles parvient jusqu'à hauteur du village de Turgo, bâti sur un interfluve dominant de plusieurs dizaines de mètres le cours de la Boyong (fig. 1). La déferlante envahit le plateau et détruit un groupe de maisons dans lesquelles soixante six personnes meurent carbonisées. Il est 10 heures 55. Un nouvel épisode vient de s'ajouter à la liste des désastres causés par le volcan au vingtième siècle : 1369 morts en décembre 1930, 64 victimes en juin 1954 (BOURDIER et ABDURACHMANN, 2001).

En début d'après-midi, le 9 février 1999, douze avalanches importantes se sont déjà déclenchées sur le territoire de la commune de Chamonix (HELLERINGER, 2000). La treizième s'amorce dans la combe de Péclerey et entraîne une grande partie de l'épais tapis neigeux tombé entre le 25 et le 29 janvier -1,5m-, puis entre le 4 et le 8 février -2,25 m- et qui recouvre ce jour-là le versant sud-ouest de la haute vallée de l'Arve. Une masse de neige estimée à 150.000 m<sup>3</sup> franchit le talweg de l'Arve et remonte sur le versant opposé, à hauteur du hameau des Poses (fig. 2). Elle détruit quatorze chalets et en endommage huit autres. Sur les trente neuf personnes présentes dans les habitations, douze trouvent la mort, seize sont

blessées. Le drame vient de se produire à environ 300 mètres du site de l'avalanche du Tour, le 2 février 1978. Il y avait eu alors cinq morts.

### Des aléas sous haute surveillance.

En dépit de l'extrême difficulté à situer avec précision le moment ou l'endroit dangereux, l'esprit rationnel ne peut que s'étonner devant les conséquences des événements qui viennent d'être rapportés. Comment et pourquoi des phénomènes aussi bien connus et surveillés avec autant de moyens – à Java, le Merapi Volcano Observatory bénéficie d'une large aide internationale-, ont-ils pu encore surprendre la vigilance du corps social ?



En laissant de côté le problème de la prévision et de l'alerte, la principale question concerne la prévention et l'établissement d'un zonage des lieux menacés. On sait le piège que peut représenter la délimitation, souvent arbitraire, d'un espace interdit. Certains pays, parmi lesquels le Japon occupe une place remarquable, hésitent à les utiliser et de nombreux auteurs ont souligné la difficulté de l'établir sur des bases objectives. Dans les deux cas étudiés, il

existait un dispositif réglementaire au moment de la catastrophe et force est de souligner que les victimes de la montagne du "Sud" semblent avoir péri dans l'illégalité –elles occupaient une zone "interdite", voir ci-dessous-, tandis que celles de la montagne du "Nord" ont connu un sort identique dans un respect rigoureux des lois... de l'époque, puisque, aujourd'hui, le zonage a été modifié.

Il est surtout intéressant de noter que les lieux frappés par les écoulements gravitaires paraissaient, sur les deux sites, en position d'abri au moins relatif, en raison de leur position dominante par rapport aux secteurs directement menacés par les écoulements dangereux.

### **Un même "syndrome de Waterloo" ?**

Le géographe, soucieux de rendre compte des mécanismes de la catastrophe, doit souligner que, dans les deux cas étudiés, les riverains peuvent estimer avoir été pris au piège d'un engrenage dans lequel les organisations spatiales ont exercé un contrôle déterminant. En d'autres termes, pour prendre l'ampleur qui a été la sienne, l'aléa semble avoir reçu le renfort d'un allié imprévu... qui aurait pu (ou dû, dans la représentation humaine du danger) intervenir en faveur des hommes. On pourrait parler de syndrome de Waterloo : bataille où l'arrivée des 100000 prussiens de Blücher a définitivement déstabilisé les troupes françaises, elles-mêmes dans l'attente de la venue des 40000 hommes commandés par Grouchy pour emporter la décision.

Sur les flancs du Merapi, les habitants de la vallée de la Boyong pouvaient se croire à l'abri puisque toutes les nuées ardentes du vingtième siècle avaient suivi une trajectoire principale vers l'ouest, en évitant l'axe de cette rivière (BOURDIER et ABDURACHMANN, 2001). Les hommes se sentaient sans doute d'autant moins menacés que les collines de Turgo et de Plawangan forment deux obstacles majeurs sur le chemin des écoulements gravitaires. Ces deux pointements andésitiques, hauts d'environ deux cents mètres, ont d'ailleurs joué un rôle décisif dans l'extension du nuage de cendres (KELFOUN *et al.*, 2000). Tandis que la coulée pyroclastique dense restait dans le fond du canyon (fig. 1), l'essentiel de la déferlante s'est bloqué sur les flancs amont des collines, épargnant ainsi Turgo et Kaliurang, à l'exception malheureusement des maisons construites à leur contact immédiat.

Dans le fond de la vallée de l'Arve, on attendait plutôt le danger du versant opposé, puisque le drame de 1978 avait été provoqué par une coulée descendue de la Montagne des Posettes (fig. 2). Les précautions prises dans la zone bleue paraissaient suffisantes et la situation perchée par rapport aux avalanches isolées observées sur le versant opposé donnait confiance. Le piège s'est refermé en deux temps.

D'abord lorsque la masse neigeuse venue de la combe de Péclerey a mobilisé, en une seule et gigantesque vague de plus de 500 mètres de large, la couverture accumulée sur la partie du versant possédant la plus forte déclivité, soit pratiquement un doublement du volume initial.

Ensuite et surtout, lorsque la partie orientale de l'avalanche, contenue par le vallon du ruisseau du Tour, a glissé en direction de l'aval, juste avant de se joindre à l'arrière-garde des matériaux venus directement de la combe de Péclerey (fig. 2). C'est l'arrivée de cette masse compactée qui a pulvérisé les structures rencontrées. Une preuve de la force de cet ultime impact ressort très nettement de l'état des lieux à l'issue de la catastrophe : le toit d'un des mazots a été projeté avec force vers l'aval et non en direction de la route du Tour, comme cela aurait dû se produire si l'essentiel de l'énergie cinétique était venu directement du versant (fig. 2).

Dans les deux cas, le détail du relief semble donc être intervenu pour transformer localement l'accident en catastrophe. Reste, cependant, la principale question : pourquoi une présence humaine dans des milieux naturels montagnards aussi instables ?

## **II Montagne agricole, montagne touristique**

La question qui vient d'être posée ne manquera pas de paraître incongrue face à l'extension actuelle de l'emprise territoriale des sociétés humaines. Pour l'opinion commune occidentale, il existe une réponse technique à la plupart des problèmes : ce qui revient à penser que l'occupation d'un lieu relève de la simple conjonction d'une volonté et de moyens. Il serait intéressant de préciser les rapports qui unissent projet et technique dans la réalité des faits et d'établir avec clarté ce qui finit par entraîner l'autre. L'étude présente, axée sur l'idée d'une mise en tension de la catastrophe par le jeu des systèmes spatiaux, souhaite contourner ce qui me paraît être une fausse évidence. La présence d'une collectivité dans un secteur dangereux ne reflète pas une stratégie ; on doit l'apparenter plutôt à une logique de trajectoire (LE GRIEL, 2000 et 2001) et je proposerai de gommer le mot "volonté" pour le remplacer par celui de "besoin", ce qui est bien différent ! Les choix exprimés par tout un chacun dans sa réflexion s'effacent devant les nécessités de l'action et l'extrême complexité des situations conduit la plupart des individus, voire le groupe entier, à ne plus pouvoir reconnaître leur caractère incontrôlable. C'est ce point qu'il importe d'éclaircir maintenant.

### **Les victimes de la catastrophe : paysans autochtones ou villégiateurs allochtones.**

Il est symptomatique de constater à la fois l'homogénéité qui unit les victimes dans chaque site et l'opposition fondamentale qui sépare ceux qui fréquentent les montagnes du "Sud" et les montagnes du "Nord" : des agriculteurs sédentaires dans un cas, des étrangers de passage dans l'autre. Aux Poses, seuls les trois membres de la famille LAGARDE habitaient en permanence Chamonix, mais le père, pisteur, vivait du tourisme.

Il est difficile de s'étonner devant une observation aussi banale : elle revient à associer l'occupation et l'utilisation d'un lieu, en justifiant la première par la seconde. Néanmoins il est aussi indispensable d'en tirer toutes les conséquences, y compris les plus gênantes : on doit, en effet, du même coup, faire le constat de la primauté de l'action dans les comportements humains et celui de la polarité pour rendre compte des logiques des déplacements : l'homme va là où son besoin d'agir le mène. S'il réfléchit, à coup sûr, aux conditions dans lesquelles il va devoir mener son entreprise, c'est surtout afin de lui donner des chances de succès, beaucoup moins, si ce n'est pas du tout, pour en cerner les limites. Il est en quelque sorte pris au piège de la logique d'action.

### **Une même pression foncière sur des espaces étroitement spécialisés.**

Au-delà de l'apparente opposition entre économie rurale et économie immatérielle, il est facile de constater que certaines places dans les montagnes présentent de sérieux avantages : qu'il s'agisse du versant humide du Merapi, où la fertilité des sols volcaniques rencontrent une eau abondante et facile à contrôler, ou qu'il s'agisse des fonds de vallée alpine, directement liés au réseau routier et donc rapidement accessibles pour les vagues de vacanciers pressés ? Ce sont, en dépit de l'instabilité du milieu naturel, des espaces convoités et, pour la plupart, seule la valeur d'utilisation entre en ligne de compte lorsqu'il s'agit de s'approprier une place.

La préoccupation première et essentielle de l'entrepreneur va donc être d'adapter les modalités choisies aux multiples organisations qui occupent déjà le terrain. Son attention va se porter sur celles qu'il a le plus d'aisance à identifier. Le jeu conscient des acteurs se limite au conflit qui naît entre l'impulsion venue de l'intérieur, sous-tendue par ce besoin que l'on ressent, et les obstacles immédiats rencontrés à l'extérieur, à savoir les actions rivales menées par ses concurrents directs. Cette opposition entre agents territoriaux est commune à toutes formes de la vie : elle fonde la logique sociétale – expression qui désigne l'ensemble des processus de relation entre les êtres vivants- et cela même si elle ne s'exprime jamais ouvertement dans l'attitude des hommes puisqu'elle est reprise par la logique de l'esprit et... l'idéologie. Chacun va chercher, et bien sûr trouver, les justes raisons, et ce qu'il pense être les bons moyens, pour

accomplir ses aspirations. Le danger d'occupation reste une donnée très secondaire ; pire, il devient, parmi les autres nuisances du lieu, une sorte de Mistigri (COANUS et *al.*, 1999) que l'individu s'efforce d'oublier et que la division des responsabilités va contribuer à escamoter.

### **L'hypocrite question de la sécurité : protéger les autres ou se protéger soi-même ?**

Rendre plus sûre la montagne ne relève-t-il pas, pour partie au moins, de l'imaginaire social, à une époque où une certaine civilisation s'enivre de technique ? C'est un problème que le géographe, conscient des pièges tendus par l'enchevêtrement complexe des logiques spatiales, me semble avoir mission d'exposer aux autres disciplines, sciences pures et sciences humaines, voire à la société tout entière pour lui permettre d'y voir un peu plus clair.

Dans une phase de développement, lors de l'extension du domaine utilisé par les hommes, chaque communauté part, sur son sol, en quête de nouveaux emplacements. Que sait-on alors des aléas naturels ? La même chose que ce que connaît des accidents de la route le conducteur qui prend le volant ou, des dangers du tabac, le fumeur qui allume sa cigarette ; c'est-à-dire, à la fois, à peu près tout sur l'existence d'une menace virtuelle mais évidemment rien sur les événements à venir.

Cependant, si l'on revient aux deux exemples étudiés, une notable différence doit être faite entre l'identification des dangers par l'autochtone, natif de l'endroit, et celle de l'allochtone, émigrant de fraîche date. Parmi les premiers, certains antécédents sont connus et bien localisés. D'assez nombreux chercheurs se sont intéressés, ces dernières années, aux façons multiples utilisées par la culture du risque pour se transmettre dans un lieu. Beaucoup moins ont essayé de réfléchir sur les raisons qui conduisent à une sorte de loi du silence vis-à-vis des nouveaux venus. Dans l'analyse de ces curieux rapports entre l'intérieur et l'extérieur, l'analyse géographique a, là encore, un rôle à tenir. Face à l'extrême complexité de mécanismes où interviennent pêle-mêle dissonance cognitive, esprit de clan et jeux de pouvoirs, il suffira de préciser que les seuls principes moraux appelés à guider le comportement de l'acteur moyen coïncident, en pareille circonstance, à réclamer de vivre selon son bon droit, dans le cadre d'une responsabilité qui n'empiète surtout pas sur celle des autres. Il est rarissime que la représentation que l'on se fait du danger englobe la protection des étrangers (au sens large, par opposition aux siens). Sauf, naturellement, si l'on a reçu mission de la société d'intervenir en ce sens dans le cadre de ses fonctions. Mais n'est-il pas déjà très révélateur d'observer comment, en dehors de leur service, les professionnels de la sécurité limitent leur zèle à des interventions accessoires concernant des personnes jugées irresponsables ? Pour le reste, il faut laisser la liberté à son égal de vivre en courant des risques. Seule la présence effective du danger finit par pousser la conscience morale de quelques-uns à intervenir dans l'événement ; en aucune manière il s'agit d'obtempérer à un devoir d'assistance. Les fibres naturelles de la solidarité humaine jouent une fois la catastrophe arrivée. Elles relèvent de la compassion et entendent réparer les effets de la fatalité : on secoure les victimes réelles et non des victimes virtuelles.

### **III Marge montagnarde, marge réglementaire !**

A côté de ses principes moraux, associés à la logique de l'Esprit, tout citoyen se trouve soumis au devoir d'obéir à la loi du juriste, autrement dit, il lui faut maintenir son action dans un cadre réglementaire qui ne représente qu'un des éléments de la logique de la vie en société. Comment le respect de la loi peut-il se concilier avec le besoin ressenti par l'individu et surtout avec sa stratégie ? Pour le géographe, la réponse change avec le territoire où l'on envisage la question. L'application d'une règle dépend toujours du contexte dans lequel se réalise l'arbitrage ainsi que des rapports de force entre les joueurs et l'arbitre. Sur ce plan une

coupure fondamentale sépare pays du Sud et pays du Nord ; avant de la préciser, il convient d'examiner les conséquences ubiquistes du caractère montagnard des lieux.

### **La montagne : terrain d'entraînement de l'esprit prométhéen.**

On a beaucoup écrit sur le besoin d'indépendance exprimé par les populations traditionnelles ou occasionnelles qui fréquentent la montagne. La nécessité de savoir s'adapter, y compris à l'imprévu, appartient à la logique d'un lieu difficile pour l'être vivant. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer, dans ces marges de l'œkoumène, des espaces sociaux eux-mêmes marginaux, où la lettre des lois humaines a parfois du mal à s'imposer. Un souci constant d'aménager en toute liberté leur territoire habite les gens d'en haut. En effet, si bien d'autres espaces ont été, au cours de l'Histoire, animés par l'esprit de fronde, il est indispensable de mentionner, à titre d'exemple, de quelle manière les communautés des montagnes de la vieille Europe ont longtemps résisté à la pénétration du pouvoir féodal et comment les négociations ont parfois été rudes entre agriculteurs et moines, la tutelle religieuse imposée par le système des donations ayant toujours eu à compter avec un ferme rappel des coutumes locales (GUIDICI, 2000).

Une incompréhension certaine a marqué la perception du comportement des montagnards par les populations périphériques. Hier, habiter le domaine réservé aux dieux ou fuir la collectivité bien pensante était un signe de damnation ; avec le Siècle des Lumières, la malédiction se change en bénédiction et ROUSSEAU nous explique comment une position marginale peut conserver l'innocence perdue ailleurs. Aujourd'hui, les brassages imposés par la vie moderne n'ont pas véritablement éliminé les considérations naïves d'autrefois. Le respect manifesté par le citoyen citadin vis-à-vis du montagnard me semble appartenir à ce que Michel ROUX nomme la Géographie de la complexité (1996) : on admire autant que l'on jalouse celui qui a su conserver ses racines et qui puise sa force dans son contact avec la nature vraie. Sur les pentes enneigées ou les parois rocheuses, l'image du Crétin des Alpes n'est plus de mise.

En bref, un décalage sépare encore le monde de la montagne de l'extérieur : de l'étrangeté face à la norme, on est passé à l'authentique face à l'artificiel. Nous allons retrouver ces deux angles de lecture à travers les comportements des acteurs du risque en pays pauvre et en pays riche.

### **Vivre dans la conscience de ce que l'on risque...**

6000 personnes ont été évacuées par les autorités indonésiennes après la catastrophe de 1994. Elles ont été installées dans un secteur d'agriculture sèche sur le versant oriental du Merapi... Une écrasante majorité est revenue aujourd'hui sur la Terre de ses ancêtres pour reprendre la culture irriguée de l'épice ou de l'arbre à papaye, sans plus se préoccuper du danger.

J'ai eu l'occasion en mars 2000 de visiter les lieux de la catastrophe en compagnie de l'un des édiles du desa (= commune) de Turgo. Il nous a expliqué comment il avait vécu la matinée du 22 novembre : l'arrivée du nuage de cendres rouge et noir, les cris des fuyards, l'incertitude angoissante face à son propre sort et à celui des siens. Sur les ruines de la maison de son oncle, il nous a expliqué comment il en avait extrait le corps calciné, avant d'essayer de nous faire comprendre les raisons de son retour. Il nous a affirmé se placer entre les mains de la Providence : d'après lui, c'est au Volcan, qui est source de vie, de décider du sort de chacun. Hors de toute rationalité et à cause d'une zone interdite qui n'en a que le nom penseront des mentalités occidentales ? Il est indispensable d'ouvrir ici une réflexion sur le sens que peut posséder le zonage en fonction des cadres spatio-temporels. Ne s'expose-t-on pas à un déni de réalité en croyant pouvoir s'arrêter à la signification juridique du terme ? Et quel est-il, d'ailleurs, exactement ? Les autorités indonésiennes qualifient de zone interdite le territoire qui doit être vidé de ses habitants en cas d'alerte maximale. Des plans d'évacuation existent mais sans que le principe de coercition soit employé. La responsabilité de l'Etat est



visiblement moins engagée qu'elle ne l'est en France, d'où une plus grande souplesse du système, y compris dans l'appréciation du risque laissée aux individus.

**... Ou mourir dans l'ignorance de ce que l'on ne veut pas savoir.**

A Chamonix, la situation semble plus ambiguë. Il y a ce que tout le monde sait plus ou moins de manière individuelle, la nature des dangers, et ce que tout le monde se refuse à admettre au niveau collectif : l'in vraisemblable, l'insupportable idée qu'à notre époque, il existe encore des risques naturels qui ne soient pas clairement contrôlés par la société et par les outils de prévention ou de prévision dont elle dispose. A chaque catastrophe, on se pose la même question : qui est le coupable ? Avec toujours la même réponse : l'autre ! ... Ce qui a l'avantage d'être à moitié vrai ! !

Pour le citoyen, les expressions de zone blanche et de zone rouge doivent être synonymes de sécurité et de danger authentiques, l'expertise scientifico-administrative ayant livré son verdict. Il devient alors possible d'assouvir son besoin d'action hors de toute réflexion personnelle. On s'estime, du reste, incompetent sur ce plan, ce qui permet d'annuler définitivement le problème. Mais ne s'agit-il pas d'une gigantesque mystification organisée par le système ?

Quelques mois après la tragédie des Poses, j'ai eu l'occasion de rencontrer un adjoint à la mairie de Chamonix pour évoquer le rapport au risque dans un espace qu'il connaît depuis toujours. Il a bien voulu rappeler une histoire familiale douloureuse, avec la disparition de plusieurs personnes très proches emportées par des avalanches. A une question précise, il a répondu qu'il n'aurait jamais choisi le hameau des Poses pour y vivre avec sa famille. Avec la même et très évidente sincérité, il déclarait quelques mois plus tard devant les caméras de la télévision nationale que la municipalité de Chamonix n'avait pas eu la possibilité de refuser des permis sur des espaces légalement constructibles. Il venait de s'exprimer tout simplement d'un "territoire" différent : l'élu de collectivité local ne se place pas sur le même terrain que le montagnard de vieille souche !

La figure 2 montre de quelle manière l'espace supposé menacé par l'avalanche a évolué au fil du temps : se réduisant dans les années 70 (Carte de Localisation Probable de l'Avalanche de 1972 coéditée par l'IGN et le CÉMAGREF), lorsque la demande de terrains constructibles était devenue trop forte. Les chalets détruits ont tous été édifiés entre 1956 et 1991 et, pour s'en déclarer surpris, il faudrait tout autant méconnaître les schémas mentaux individuels que les jeux d'acteur, avec l'inévitable ambiguïté de la négociation collective. En définitive, si les métiers de gendarme ou de juge sont socialement justifiés, ne convient-il pas d'en observer également les dimensions curieusement naïves ou hypocrites ? L'action de l'un et de l'autre consiste à faire appliquer à la lettre une loi dont leur réflexion montre les limites. Pour le géographe, la contradiction peut être levée. L'éthique est un domaine privé, seuls certains de ses buts relèvent d'un partage avec l'extérieur ; la morale collective, elle, en revanche, n'existe pas ! C'est un fantasme sur lequel les animateurs politiques ou religieux d'un groupe, hors de la réalité, tentent d'asseoir leur domination. Parce que les jeux de pouvoir échappent très vite au contrôle des individus, il apparaît indispensable pour chacun de cerner au plus près le territoire où il convient de faire jouer sa seule responsabilité et c'est, là encore, affaire de... bon sens géographique !

## **Conclusion**

Le chercheur doit avoir la lucidité de constater que la catastrophe n'effraie ni la logique de la Vie, ni celle de l'Esprit...

- Dans le cadre de la première, l'être humain recycle, il utilise l'événement pour rebondir : on se hâte de mettre en culture les sols régénérés par la dernière éruption.

- Quant à la seconde, elle conduit le corps social à commémorer : une stèle occupe aujourd'hui le no man's land du lieu de l'avalanche ; cependant, tout autour, de nouveaux chalets s'édifient...

La Montagne est un trésor ; elle attise l'esprit d'entreprise de l'Homme, des pauvres comme des riches qui s'empressent d'exploiter sa générosité ou sa beauté... sans le souci constant d'en connaître les risques !

L'auteur tient à exprimer ses remerciements, pour leur aide précieuse et amicale, à Marjorie HELLERINGER et Franck LAVIGNE. Sans eux, ce travail n'aurait pu être réalisé sous cette forme.

### **Références :**

COANUS T., DUCHENE F. et MARTINAIS E., 1999. La ville inquiète. Institut National du Génie Urbain, 621 p.

BOURDIER J. L. et ABDURACHMANN E.K., 2001. Decoupling of small volume pyroclastic flows and related hazards at Merapi volcano, Indonesia. Bulletin of Volcanology, 63, pp 309-325.

GUIDICI N., 2000. La philosophie du Mont-Blanc Grasset, 453 p.

HELLERINGER M., 2000 : Un lieu à risque en état de crise : Chamonix, hiver 99. TER de maîtrise de géographie. -Université Lyon 2-, 320 p. + annexes.

KELFOUN K., LEGROS F. et GOURGAUD A., 2000. A statistical study of trees damaged by 22 november 1994 eruption of Merapi volcano (Java, Indonesia) : relationships between asch-cloud surges and block-and-ash flows. Journal of Volcanology and Geothermal Research. 100, pp. 379-393.

LAVIGNE F., 1998. Les lahars du volcan Merapi, Java central, Indonésie. Thèse de Géographie de l'Université Blaise Pascal Clermont II, 441 p + annexes.

LE GRIEL A., 2000. Le territoire du risque, réflexions conceptuelles d'un géographe. Communication au séminaire de l'UMR 5600 " Villes, Environnement, Sociétés ".

LE GRIEL A., 2001. Les organisations territoriales et l'engrenage des risques : réflexions géographiques à partir de l'exemple de l'incendie du tunnel du Mont-Blanc. Actes du colloque Risques et Territoires organisé à Lyon, atelier I : la connaissance scientifique et technique des risques territorialisés, pp. 103 à 116.

ROUX M., 1996. Géographie et complexité : les espaces de la nostalgie. l'Harmattan, 335 p.